



Région Auvergne

Assemblée générale ABF Auvergne du vendredi 9 décembre 2022

Assemblée générale ABF Auvergne du vendredi 9 décembre 2022

(Montluçon, médiathèque Boris-Vian)

Arnaud Saez et son équipe nous ont reçus à la médiathèque Boris-Vian de Montluçon. La journée était organisée en trois temps : un temps consacré à l'AG ; un temps consacré à la réflexion sur le travail en commun pour 2023 et un temps réservé à la visite (micro-folie et fablab). Avec deux temps de convivialité : le café d'accueil, le repas à midi « tiré du sac » (et toujours arrosé de café !).

Reportage photo AG 22

▪ Bilan

Julia Morineau-Eboli a établi un bilan de l'année passée :

Envie de se retrouver exprimée par les adhérents. Pour autant, mobilisation toute relative, malgré la volonté du CA.

Cette année, deux temps forts en présentiel : un au printemps, un à l'automne

Dynamique au niveau national : feuille de route définie par la gouvernance de l'ABF ; travail sur l'équipe des permanents ; mise sur le métier de la question de la formation ; refonte de la communication et de la revue (reprise en tout @ imprimable) ; travail autour de la Loi Robert et de son décryptage ; thème du congrès 2023 : la politique documentaire ; chantier autour des statuts et des formations ; changements dans les commissions (création de la commission des bibliothèques vertes, création de la commission POLDOC à venir ; refonte de la commission numérique) ; travail sur la question de l'adhésion

Rapport moral présenté

Question des stages et des stagiaires : difficultés exprimées sur les conditions juridiques et opérationnelles d'accueil des stagiaires. Charte rédigée par la Ville de Montluçon sur la situation du bénévolat : proposition au DG d'un prisme d'activité très ouvert, qui a été restreint au créneau de l'animation. Discussion autour des mots (qui ont un sens) : bénévole, stagiaire, bibliothécaire volontaire... Discussion autour du calendrier de stages.

Le Rapport moral est adopté : 25 voix pour ; 0 abstention ; 0 contre

Rapport financier présenté

Obligation de contracter une police d'assurance par groupe. En 2023, il faudra abonder les caisses du national, mais nous pourrons émarger aux appels à projets.

Le Rapport financier est adopté : 25 voix pour ; 0 abstention ; 0 contre

▪ **Atelier**

Affirmation de l'intérêt de s'associer avec l'ARALL (communication, coopération sur des thématiques ciblées >contact à établir)

Les échanges sur les thématiques de journées professionnelles ont fait notamment ressortir les thèmes suivants: inclusion numérique, ressources numériques, bibliothèques vertes, politique documentaire, éducation aux médias et à l'information, la musique en bibliothèque ; concernant la musique, une question se pose autour du fonctionnement reposant sur la communauté ;

L'idée d'organiser un voyage d'étude en 2024 - le temps de travailler sur les demandes de subvention - a séduit les participants.

▪ **Visite l'après-midi de la micro-folie et du fablab de la médiathèque de Montluçon**

Porté par le Ministère de la Culture et de la Communication et coordonné par La Villette, le projet des micro-folies rassemble un réseau de plus de 200 membres sur tout le territoire. Les micro-folies se caractérisent par un espace intérieur équipé d'au moins un vidéoprojecteur 4K permettant de diffuser des œuvres d'art issues du Musée Numérique. Ce musée est constitué des collections de 12 musées nationaux partenaires et est enrichi régulièrement. Toutes les formes d'art sont présentées ; peinture, sculpture, arts plastiques, spectacle vivant, architecture, design, etc. L'installation peut être complétée par d'autres dispositifs comme un Fablab dans le cas de Montluçon.

La micro-folie de Montluçon a été installée dans une pièce aveugle de la médiathèque Boris-Vian. Cela présente plusieurs avantages :

La pièce aveugle permet une bonne visibilité des œuvres projetées

Le personnel de la médiathèque peut surveiller l'accès à la micro-folie et donner des informations utiles

Il y a possibilité de lier les supports physiques et numériques durant les médiations

La salle est équipée de 5 projecteurs en « full HD » en plus du projecteur 4K « obligatoire », pour pouvoir proposer des expériences immersives avec projection à 360°, et d'une quinzaine de tablettes numériques en libre accès.

Ce dispositif peut s'utiliser de 2 manières ;

En visite libre : dans cette configuration la salle est ouverte en permanence au public et les œuvres d'art sont projetées en continu sur un mur. Grâce aux tablettes mises à disposition les visiteurs peuvent connaître l'essentiel à savoir sur l'œuvre projetée. S'ils le désirent, ils peuvent également « prendre la main » sur la tablette et zoomer dans le tableau, obtenir plus d'informations sur l'œuvre et son auteur, avoir plus de visuels, des renvois vers des œuvres similaires ou des mini vidéos sur l'artiste par exemple. Il peut également accéder à des jeux comme des puzzles, des coloriages ou des taquins.

En mode conférence : ce mode permet à un médiateur ou une médiatrice de réaliser des animations sur les œuvres de son choix et de guider les visiteurs dans leur découverte des arts. Le ou la médiateur/médiatrice a

le contrôle total de la vidéodiffusion et des tablettes. Ce mode permet une totale autonomie et une grande liberté de création.

Le gros point fort de ce dispositif est la place centrale des médiateurs et le fort accompagnement de La Villette et du réseau de professionnels. Un espace numérique leur est réservé pour qu'ils puissent partager des idées de programmations ou de médiations, émettre des propositions, etc.

Le Fablab est, pour sa part, installé dans les anciens bureaux de l'équipe. Tout est structuré pour permettre aux visiteurs de se muer le plus rapidement possible en acteur. C'est pourquoi chaque pièce correspond à une activité, avec machines et livres correspondant. C'est ainsi que le curieux pourra fréquenter :

la Print room, salle dédiée à l'impression avec imprimante papier et 3D à filament, 3D résine.

la salle « découpeuse laser »

la salle FabLab : une salle multi fonctions avec du prototypage électronique, des découpeuses vinyle, une graveuse laser, du bricolage et de la robotique.

Salle Studio dédiée à l'image et au son avec des micros, appareil photo/vidéo, lumières, fond vert, ordinateur pour montage vidéo/retouches photos... et la possibilité d'enregistrer des lectures, présenter des nouveautés, filmer « les mains s'animent », ateliers bookface, flipbook, stopmotion...

Salle informatique : 6 ordinateurs + 1 ordinateur « animateur », 1 vidéoprojecteur et Tablettes (Android et Apple)

La salle Scan room : Salle dédiée à la numérisation avec des scanners « à plat » et un scanner 3D

Les horaires d'ouverture au public sont les mardis, mercredis, vendredis et samedis 15h-19h et jeudis (groupes) 14h-18h

Un animateur spécialisé permet de donner les rudiments indispensables. On peut relever également la volonté de récupérer tout ce qui peut l'être pour servir de matériau à des projets ou à des expériences.